

## UN DISPOSITIF D'INFORMATION CONTINUE

### ➤ POUR TOUTE QUESTION ET INFORMATION SUR LES TRAVAUX :

- Adresse mail : [suppression.pn19@reseau.sncf.fr](mailto:suppression.pn19@reseau.sncf.fr)
- Internet :
  - <https://www.sncf-reseau.fr/fr/actualite/locale/midi-pyrenees/enquete-publique-sur-la-suppression-du-pn-19-de-muret-31-dossier>
  - <http://www.mairie-muret.fr/passage-saint-germierpassage-saint-germier>
- Adresse postale : SNCF Réseau – Suppression du passage à niveau N°19 de Muret – 2 Esplanade Compans Caffarelli / Immeuble Toulouse 2000 - Bât E / 31000 Toulouse

### ➤ POUR TOUTE QUESTION ET INFORMATION SUR LA CIRCULATION DES TRAINS :

- Gares : auprès des agents SNCF, affichage et fiches horaires
- Internet : [www.sncf.com](http://www.sncf.com) / [www.intercites.sncf.com](http://www.intercites.sncf.com) et [www.ter.sncf.com/midi-pyrenees](http://www.ter.sncf.com/midi-pyrenees)
- Application mobile « SNCF » téléchargeable sur Iphone et Android
- Twitter : @SNCF
- Téléphone Contact TER : N° Vert 0800 31 31 31 (appel gratuit depuis tous les terminaux). Un conseiller répond à vos questions du lundi au vendredi de 6h30 à 20h30 et le samedi de 8h00 à 13h00
- Ligne Directe au 3635 (0,34 €/min)

# SUPPRESSION DU PASSAGE À NIVEAU N°19 DE MURET 2017 - 2019



Conception / Réalisation : Komenvoir  
Crédits photo : ©SNCF Réseau  
Imprimé sur papier écologique  
Septembre 2017



# SUPPRESSION DU PASSAGE À NIVEAU N°19 DE MURET

## FOCUS SUR LES FUTURS AMÉNAGEMENTS

Situé dans le centre historique de Muret, au cœur d'un secteur urbain dense, le passage à niveau Saint-Germier (PN n°19) permet le croisement de la ligne ferroviaire Toulouse-Bayonne avec la Route Départementale n°3.

A l'issue de l'enquête publique, la solution retenue consiste en la création d'un pont rail et d'un passage sous la voie ferrée au gabarit bus afin de rétablir les circulations routières.

Ce projet présente non seulement de véritables atouts en terme de sécurité mais aussi d'aménagement urbain, par la requalification de l'ensemble des abords et au-delà.

L'opération de suppression du passage à niveau n°19 comprend de nombreux aménagements pour un environnement urbain repensé et végétalisé :

- La création d'un passage sous la voie ferrée dont le gabarit est adapté pour permettre la circulation des transports en commun, des véhicules de secours et de certains poids lourds au gabarit ;
- La réalisation d'aménagements permettant les continuités piétonnes, cycles et personnes à mobilité réduite ;
- Le rétablissement des accès routiers pour les riverains et les équipements publics proches, avec la réorganisation des places de parking ;
- Un aménagement végétal et l'implantation de mobilier urbain (bancs, éclairage...).



Deux itinéraires de déviation routière et un itinéraire de déviation pour les piétons sont mis en place pendant les travaux.

Les accès aux commerces sont maintenus.

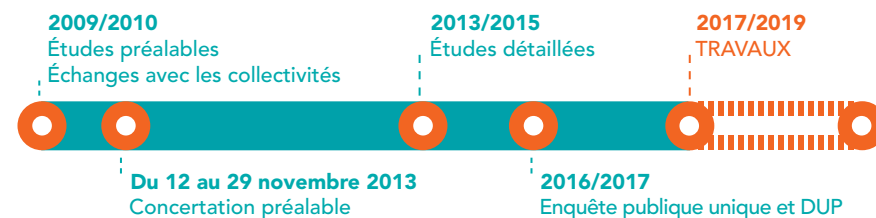
**1** Suppression du passage à niveau et création d'un passage sous la voie ferrée au gabarit bus, installation de trottoirs avec accès PMR.

**3** Création de voies destinées aux modes doux des deux côtés de la route.

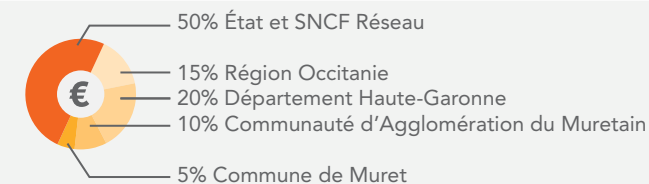
**2** Création de 2 passerelles piétonnes reliant d'un côté le chemin de la Pradette à l'avenue d'Ox et, de l'autre, la rue Edgard Faure au Square des Anciens Combattants d'Afrique du Nord.

**4** Réaménagement des stationnements.

## LES ÉTAPES DU PROJET



## FINANCEMENT



TOTAL : **23 M€ investis**

## LE CALENDRIER DES TRAVAUX

Le chantier se déroule en trois phases :

**Phase 1 => Sept. 2017 – Avril 2018**

**Travaux préparatoires**

- déviations des réseaux ;
- démolitions de bâtiments ;
- travaux routiers de création des rétablissements vers la CPAM et l'avenue d'Ox ;

**Phase 2 => Avril 2018 – Juin 2019**

- travaux de génie-civil ;
- construction des parois de la trémie ;
- travaux ferroviaires ;
- travaux des terrassements ;
- création du pont ferroviaire et des passerelles piétonnes ;

**Phase 3 => Juin 2019 à Décembre 2019**

- travaux routiers ;
- travaux d'aménagements urbains ;

**L'avenue Saint-Germier sera fermée aux circulations pendant une partie des travaux.**

Trois opérations d'envergure nécessitent l'interruption temporaire des circulations routières et ferroviaires :

- **du 10 au 13 novembre 2017**, durant 69h, pour réaliser les déviations des réseaux sous la voie ferrée ;
- **du 27 octobre au 4 novembre 2018**, durant 189h, pour créer les appuis du pont-rail au droit de la voie ferrée ;
- **du 22 au 24 mars 2019**, durant 72h, pour créer le tablier du pont-rail au droit de la voie ferrée.